



Ligue Suisse des Droits de l'Homme

SECTION GENEVOISE

15, rue des Savoises / 1205 Genève

Présidente : Cathy Day

Tél : +41 22 328 2844

Fax : +41 22 328 2844

Email : permanence@lsdh.net

SECTION VAUDOISE

Ch. de Cottens / 1268 Begnins

Président : Patrick Herzig

Tél. : 077 458.17.87

Fax : 022 366.46.41

E-mail : vaud@lsdh.ch

Begnins, le 12 novembre 2010

Monsieur Joseph Deiss
Président de l'Assemblée
Générale des Nations Unies
1st ave United Nations Plaza,
New York
c/o Mission permanente de la
Suisse auprès des Nations Unies
9-11, rue de Varembe
1211 Genève 20

Monsieur le Président,

La Ligue suisse des droits de l'Homme vous écrivait en date du 21 décembre 2009 afin de vous prier de prendre fait et cause pour l'application du droit et des résolutions de l'ONU dans le douloureux dossier du Sahara Occidental. Vous savez en effet la situation très difficile dans laquelle son peuple est plongé depuis qu'en 1975 l'Espagne l'abandonna à la volonté hégémonique du Royaume du Maroc.

Depuis cette date, la population sahraouie attend la tenue du Référendum sur l'autodétermination auquel elle a pleinement droit en application des nombreuses résolutions de l'ONU qu'il est inutile de rappeler ici.

Vous nous aviez fait l'honneur de répondre à notre courrier en date du 29 janvier 2010, nous assurant que la situation au Sahara Occidental devait continuer d'occuper la communauté internationale et que vous seriez amené à traiter de ce thème dans la cadre de votre mandat.

Ce moment est arrivé et croyez bien que nous en sommes navrés. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que la situation, dans ce qu'il convient d'appeler les territoires occupés, est actuellement en train de dégénérer de manière très grave et totalement inadmissible.

Non seulement aucun progrès n'a été fait dans la voie du Référendum sur l'autodétermination, et ceci malgré la présence de la MINURSO, force de l'ONU spécialement mise en place à cette fin, mais depuis quelques semaines, les forces marocaines ont pris les armes contre la population sahraouie, pacifique et non armée, causant de nombreux morts et blessés. Les disparitions, les tortures, les interventions violentes contre cette population, hommes, femmes et enfants, se multiplient et ceci, semble-t-il, sans que la communauté internationale ne réagisse.



Ligue Suisse des Droits de l'Homme

Ainsi, alors que le droit est clair et que toutes les résolutions onusiennes sont catégoriques - le Sahara Occidental n'appartient pas au Maroc et son peuple a le droit intangible de se prononcer démocratiquement sur sa propre destinée - on assiste à une montée de la violence qui semble aussi aveugle qu'inexorable.

La Ligue suisse des droits de l'Homme fait aujourd'hui appel à vous pour que vous usiez de tout le pouvoir qui affère à votre haute fonction et interveniez sans attendre afin que l'ONU prenne ses responsabilités et fasse cesser le comportement contraire au droit du Royaume du Maroc et que la communauté internationale agisse pour que soient respectées la vie et la liberté du peuple sahraoui.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre très haute considération.

La Ligue suisse des droits de l'Homme

Patrick Herzig
Section vaudoise

Cathy Day
Section genevoise

Cc : Mme Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux Etats
Mme Géraldine Savary, Conseillère aux Etats
M. Robert Cramer, Conseiller aux Etats
M. Luc Recordon, Conseiller aux Etats
Presse